

# MÉMOIRE À L'ATTENTION DU MINISTÈRE DES FINANCES DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2025-2026

La SPCA de Montréal souhaite attirer l'attention du ministère des Finances sur trois enjeux d'actualité. Nous sollicitons donc une rencontre auprès de ce dernier à l'occasion des consultations prébudgétaires<sup>1</sup>.



## SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

- 1. Accroître le soutien financier aux refuges animaliers du Québec.**
- 2. Soutenir financièrement les initiatives des producteurs agricoles en matière de sécurité incendie.**
- 3. Mettre en place un fonds à la disposition des producteurs agricoles, des municipalités et des institutions afin de favoriser la transition alimentaire au Québec.**

---

<sup>1</sup> Copies conformes envoyées au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et à la ministre des Affaires municipales

## 1. Des refuges à bout de souffle

Les refuges traversent une période de crise depuis les trois dernières années en raison d'une hausse importante des abandons, non seulement à Montréal, mais à travers la province<sup>2</sup>. La SPCA de Montréal a accueilli plus de 13 000 animaux en 2024, ce qui représente une hausse de 7,1% sur une période de cinq ans.

À travers le Québec, les raisons financières des propriétaires sont un des motifs les plus communs d'abandon. L'incapacité à payer les soins médicaux de l'animal est à l'origine d'un abandon sur six à la SPCA de Montréal. Un autre motif d'abandon fréquent est la difficulté de se loger avec son animal de compagnie. En effet, les clauses interdisant les animaux dans les baux résidentiels forcent plusieurs propriétaires d'animaux à s'en départir pour trouver un logement. Les locataires à faible revenu sont plus particulièrement touchés, vu la raréfaction de l'offre en logement abordable. L'augmentation des frais vétérinaires dans la province exacerbe le problème, tout comme l'inflation, qui affecte le prix de la nourriture et des autres nécessités, allant jusqu'à 30% en deux ans<sup>3</sup>.

L'augmentation considérable des admissions d'animaux résulte en une surcharge, provoquant parfois carrément des difficultés financières pour certains refuges, qui rappelons-le, fonctionnent et subsistent principalement grâce aux dons du public<sup>4</sup>. Par exemple, près de 70 % des revenus de la SPCA de Montréal proviennent des dons du public. Or, ce type de financement n'est pas garanti ni récurrent et les dons sont également impactés négativement par la situation économique. De plus, les organismes sont eux aussi affectés par l'inflation, augmentant considérablement leurs coûts de fonctionnement.



<sup>2</sup> Larose-Desnoyers, Olivier. « On n'a jamais vu ça »: les refuges d'animaux débordent ». 27 décembre 2024. <https://www.journaldemontreal.com/2024/12/27/on-na-jamais-vu-ca-les-refuges-danimaux-debordent>; Loiseau, Clara. « De plus en plus d'animaux abandonnés sauvagement au Québec ». *Le Journal de Montréal*, 8 août 2024. <https://www.journaldemontreal.com/2024/08/08/de-plus-en-plus-danimaux-abandonnes-sauvagement-au-quebec>; Morin, Marguerite. « Les organismes animaliers à bout de souffle ». *Radio-Canada*, 16 octobre 2023. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2018575/fermeture-refuges-gaspesie-iles-animaux-chats-chiens-responsabilite>.

<sup>3</sup> Painchaud, Alexandre. « Hausse du prix de la nourriture pour animaux : les clients doivent s'adapter ». *Radio-Canada*, 3 février 2024. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2046784/hausse-prix-nourriture-animaux-veterinaires>.

<sup>4</sup> Langlois, Marianne. « Situation critique pour des organismes animaliers menacés de fermeture ». *Le Journal de Montréal*, 18 octobre 2024. <https://www.journaldemontreal.com/2024/10/18/situation-critique-pour-des-organismes-animaliers-menaces-de-fermeture>.

Non seulement ces éléments placent-ils de nombreux refuges dans des conditions difficiles<sup>5</sup>, mais certaines municipalités de la province affirment ouvertement ne pas avoir les moyens financiers de mettre en place des services animaliers sur leur territoire<sup>6</sup>. Alors que le poids des responsabilités en matière de bien-être animal portées par les refuges est immense, ceux-ci doivent être épaulés par le gouvernement. Le gouvernement du Québec doit appuyer les organismes à but non lucratif et les municipalités dans la prise en charge des animaux errants et abandonnés de la province considérant l'importance du service rendu par les refuges pour la société en accueillant tous ces animaux délaissés.

**Recommandation : Nous demandons au gouvernement de rendre disponible, selon les modalités qui seront à déterminer, du soutien financier aux organismes à but non lucratif dont la mission première est la protection ou le sauvetage d'animaux et qui œuvrent à prendre en charge les animaux errants et abandonnés au Québec, ainsi qu'aux municipalités souhaitant mettre en place des services animaliers éthiques et responsables sur leur territoire. Cette aide doit être apportée rapidement puisque plusieurs refuges éprouvent actuellement de sérieuses difficultés.**



---

5 Meunier, Mickaël. « Refuges: « On prend sur nos épaules un problème de société, pis on n'est pas aidés » ». *Le Droit*, 25 janvier 2025. <https://www.ledroit.com/actualites/le-fil-des-coops/2025/01/25/refuges-on-prend-sur-nos-epaules-un-probleme-de-societe-pis-on-nest-pas-aides-L7PB4IVAE5CAJB6RH6ZVQK63DM/>.

6 Morin, Marguerite. « Les organismes animaliers à bout de souffle ». *Radio-Canada*, 16 octobre 2023. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2018575/fermeture-refuges-gaspesie-iles-animaux-chats-chiens-responsabilite>.; Pilon, Marie-Claude. « Faute de ressources humaines et financières, Refuge Soulanges ferme ses portes ». *Néomédia*, 16 octobre 2024. <https://www.neomedia.com/vaudreuil-soulanges/actualites/societe/623307/faute-de-ressources-humaines-et-financieres-refuge-soulanges-ferme-ses-portes>.; Grenier, Philippe. « Inquiétudes quant à la surpopulation féline et à la gestion animalière en Beauce ». *Radio-Canada*, 21 juillet 2024. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2089295/refuges-animaux-chaudiere-appalaches>.

## 2. Les incendies de bâtiments d'élevage : un enjeu pressant de protection animale

En 10 ans, plus de 275 incendies de bâtiments d'élevage (plus de 2 bâtiments par mois en moyenne) ont causé de graves pertes matérielles, mais surtout le décès d'environ 500 000 animaux brûlés vifs<sup>7</sup>. Il est important de noter que ces chiffres sont probablement sous-estimés, car les incendies ne sont pas tous rapportés dans les médias, et le nombre de victimes animales n'est pas toujours mentionné ou comptabilisé avec précision, mais également parce que les statistiques des décès ne sont pas comptabilisées par les autorités concernées. On sait toutefois que les incendies dans les bâtiments agricoles ont principalement touché ceux dédiés à l'élevage d'animaux, représentant 37 % des structures endommagées<sup>8</sup>. Le problème touche la majorité des régions administratives du Québec<sup>9</sup>. On peut imaginer la souffrance et la détresse vécues par ces animaux lors de ces malencontreux incidents. Malheureusement ce fléau semble prendre de l'ampleur et des animaux en subissent les contrecoups. Déjà trois incendies ont été déclarés en janvier de cette année<sup>10</sup>.

Parmi les causes les plus fréquentes, on apprenait en 2022 que de 2016 et 2018, 9 bâtiments endommagés sur 10 n'étaient pas équipés d'un système fixe d'extinction de feu. Parmi ces bâtiments, la moitié était utilisée pour l'élevage de bovins laitiers. La cause principale des incendies était souvent liée à des défaillances mécaniques ou



Crédit photo : [www.lanouvelle.net](http://www.lanouvelle.net)

ou électriques, affectant près du tiers des bâtiments endommagés. De plus, les deux tiers des bâtiments agricoles touchés par un incendie n'étaient équipés d'aucun système de détection, tel qu'un avertisseur ou une alarme incendie. 71 % des bâtiments endommagés ne possédaient simplement aucun avertisseur de fumée. Enfin, des 81 bâtiments dotés d'avertisseurs de fumée, seulement 62% avaient des dispositifs fonctionnels.

Pour plus du quart des cas d'incendie, la cause n'a pas pu être déterminée. Ces incendies de cause indéterminée ont entraîné les pertes matérielles les plus importantes, représentant près de la moitié des pertes totales en bâtiments et contenus, principalement en raison d'embrasements

<sup>7</sup> Communauté Droit animalier Québec (DAQ). « Incendies de bâtiments d'élevage ». Consulté le 28 janvier 2025. <https://daq.quebec/incendies/>.; Communauté Droit animalier Québec (DAQ). « Incendies dans les bâtiments agricoles – Alerte info N° 1 », 5 décembre 2023. <https://daq.quebec/alertes-info-daq/alerte-info-1-incendies-dans-les-batiments-agricoles/>.

<sup>8</sup> Lepage, Bernard. « En chiffres : les incendies de fermes et leurs causes ». *La Terre de chez nous*, 12 juin 2022. <https://www.laterre.ca/actualites/vie-rurale/en-chiffres-les-incendies-de-fermes-et-leurs-causes/>.

<sup>9</sup> Communauté Droit animalier Québec (DAQ). *Rapport sur les êtres animaux brûlés vifs dans les bâtiments d'élevage au Québec – analyse des incendies de bâtiments d'élevage de 2015 à 2023*, section 4.1.1.1, 1<sup>er</sup> trimestre 2025. (Pas encore publié)

<sup>10</sup> Image représentant l'incendie du 22 janvier à Saint-Christophe-d'Arthabaska. Voir : Thibodeau, Claude. « Des animaux périssent dans un incendie ». *La Nouvelle Union*, 22 janvier 2025. <https://www.lanouvelle.net/faits-divers/des-animaux-perissent-dans-un-incendie-2/>.

généralisés. Entre 2014 et 2018, les pertes matérielles ont été estimées en moyenne à près de 33,55 M\$ par année<sup>11</sup>.

Il semble légitime de conclure que toutes ces tragédies ne sont pas qu'accidentelles, mais qu'elles reflètent plutôt un problème de nature systémique. Le ministère de la Sécurité publique classait en 2024 les bâtiments agricoles parmi les infrastructures à risque élevé d'incendie<sup>12</sup>. Ces événements ont pour conséquence de faire augmenter les primes d'assurance pour l'ensemble des producteurs. Il ne faut pas non plus sous-estimer le caractère traumatique de tels événements pour les travailleurs et leurs familles en plus des enjeux qu'apporte la reconstruction<sup>13</sup>.

Il existe pourtant plusieurs mesures accessibles destinées à la prévention des incendies et celles-ci représentent pour la plupart une fraction des coûts impliqués dans le dédommagement et la reconstruction. Des solutions comme l'installation de détecteurs de fumées et de chaleur ou l'inspection annuelle des installations électriques, mais aussi depuis les dernières années, des technologies prometteuses sont disponibles pour améliorer le monitoring en temps réel des installations afin de prévenir les incendies<sup>14</sup>. Ces solutions comportent également plusieurs avantages pour les producteurs. Par exemple, les sociétés d'assurances offrent depuis plusieurs années des réductions de primes et d'autres bénéfices aux agriculteurs qui se dotent de système de prévention d'incendie<sup>15</sup>. Il ne suffit parfois que d'investir dans des équipements ou de systèmes simples et relativement peu coûteux afin de se prémunir de tels risques<sup>16</sup>.

Toutefois, certains producteurs ont manifesté récemment le contexte financier souvent difficile dans lequel ils doivent opérer<sup>17</sup>. Puisque les ressources à leur disposition sont limitées, les actions entreprises pour assurer la sécurité de leurs installations des incendies demeurent déficitaires. Nous pensons qu'il existe plusieurs avenues possibles afin de rendre disponible le financement des initiatives de prévention incendie à travers les programmes actuels ou des transferts vers les municipalités.

---

<sup>11</sup> Voir note 8 (Lepage 2022).

<sup>12</sup> Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie, RLRQ c S-3.4, r. 2, à jour au 1er novembre 2024, page 15, tableau 2 « classification des risques d'incendies ».

<sup>13</sup> Union des producteurs agricoles. « Les incendies en milieu agricole : plus fréquents et dommageables qu'on le croit ». 2022. <https://www.upa.qc.ca/producteur/centre-des-communications/nouvelles/toutes-les-nouvelles/les-incendies-en-milieu-agricole-plus-frequents-et-dommageables-quon-le-croit>

<sup>14</sup> « Équipement : des technologies pour prévenir les incendies ». *La Terre de chez nous*, 31 mai 2022. <https://www.laterre.ca/actualites/vie-rurale/equipement-des-technologies-pour-prevenir-les-incendies/>; « Prévention des incendies de la grange ». *Le Bulletin des agriculteurs*, 12 avril 2016. <https://www.lebulletin.com/nouveaux-produits/prevention-des-incendies-de-la-grange-78304>.

<sup>15</sup> « Quand assurances riment avec prévention ». *La Terre de chez nous*, le 6 février 2022. <https://www.laterre.ca/actualites/economie/quand-assurances-riment-avec-prevention/>

<sup>16</sup> Cloutier, Guillaume. « Des outils pour prévenir les incendies ». *La Terre de chez nous*, le 5 février 2022. <https://www.laterre.ca/actualites/des-outils-pour-prevenir-les-incendies/>

<sup>17</sup> Charlebois, Sylvain. « Le vrai ras-le-bol des agriculteurs ». *Le Soleil*, le 1er février 2024. <https://www.lesoleil.com/opinions/points-de-vue/2024/02/01/le-vrai-ras-le-bol-des-agriculteurs-MG2SLWBMANAWZPPS53Q4JCZNS4/>; Halin, Francis. « Une ferme sur cinq incapable de payer ses dettes : des agriculteurs lancent un cri du cœur ». *Le Journal de Montréal*, le 23 mai 2024. <https://www.journaldemontreal.com/2024/05/23/cri-du-cur-dun-producteur-de-carottes-je-ne-me-suis-pas-verse-de-paye-depuis-decembre>

**Recommandation : Nous demandons au gouvernement de rendre disponible du soutien financier afin d'appuyer les producteurs agricoles dans leurs initiatives de prévention incendie. À défaut de rendre obligatoires de telles initiatives, le gouvernement détient le pouvoir d'en encourager la mise en œuvre par les producteurs et ainsi sécuriser leurs installations et les animaux qui y vivent.**

### **3. La transition alimentaire pour atteindre les objectifs de carboneutralité**

L'agriculture était en 2021 le troisième domaine d'émission en importance dans la province, représentant 10,4 % des émissions derrière le transport, responsable de 42,6 % des émissions, et l'industrie avec 32,3 %. Entre 1990 et 2021, malgré une tendance à la baisse des émissions générales, celles des secteurs de l'agriculture ont augmenté de près de 6,8%. La production animale incluant la production de grandes cultures dédiées à l'alimentation animale représente une portion considérable des GES du Québec. En 2021, les principales sources d'émissions dans le secteur agricole provenaient de la fermentation entérique (les flatulences des ruminants) (35,6 %), la gestion des sols agricoles (33,2 %) et la gestion du fumier (26,5 %). Ces sources d'émissions proviennent principalement de la production animale. Certaines pratiques agricoles, notamment la gestion du lisier ou la fermentation entérique, produisent des GES ayant un potentiel de réchauffement climatique beaucoup plus élevé que le Co<sub>2</sub><sup>18</sup>.

L'alimentation représentait le quart de nos émissions individuelles de gaz à effet de serre (GES) par année en 2020<sup>19</sup>. Sans surprise, les protéines animales pèsent lourd sur l'empreinte carbone. Les chercheurs du CIRAIQ ont déterminé en 2020 qu'un Québécois achetait en moyenne 81kg de viandes et poissons, soit 7 % de la quantité consommée annuellement d'aliments, mais que ceux-ci comptaient tout de même pour 36 % du bilan carbone de notre alimentation. Les produits laitiers (122 kg achetés par an, 10 % du total) quant à eux représentaient 15 % du bilan carbone. Ce constat semble également être confirmé par les chiffres de l'Institut de la statistique du Québec qui compilait l'empreinte carbone des ménages québécois en 2022<sup>20</sup>. En plus des effets négatifs sur le climat, la production animale implique également des enjeux de gestion des sols, de biodiversité de qualité de l'air et de l'eau<sup>21</sup>.

---

<sup>18</sup> MELCCFP. *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2021 et leur évolution depuis 1990*. Gouvernement du Québec. 2023. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2021/inventaire-ges-1990-2021.pdf>.

<sup>19</sup> Dirat, Geoffrey. « L'assiette des Québécois passée au crible climatique ». *Le Devoir*. 19 septembre 2020. <https://www.ledevoir.com/environnement/586073/etude-l-assiette-des-quebecois-passee-au-crible-climatique>.

<sup>20</sup> Institut de la statistique du Québec. *Empreinte carbone des ménages au Québec – Une première estimation basée sur la consommation*. Institut de la statistique du Québec. 2022. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/empreinte-carbone-menages-quebec>.

<sup>21</sup> Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. « Livestock's long shadow – Environmental issues and options ». 2006. <https://www.fao.org/4/a0701e/a0701e00.htm>

Considérant l'ampleur de la contribution de l'agriculture animale au bilan carbone de la province, il semble pertinent de distinguer deux façons d'aborder la réduction des GES de ce secteur. L'une consiste à réduire les émissions des activités agricoles, c'est-à-dire leur intensité carbone. Ces pratiques dites agroenvironnementales comprennent notamment la gestion optimisée des déjections animales et une meilleure gestion de l'alimentation animale. L'autre méthode de réduction consiste à faire la transition collective vers des régimes alimentaires à faibles émissions de GES qui privilégient les aliments d'origine végétale diminuant ainsi la demande en produits d'origine animale et conséquemment les émissions associées à leur production. La SPCA prône la proactivité du gouvernement dans cette seconde méthode de réduction.

La transition vers une alimentation plus végétale représente une méthode de réduction plus efficace et prometteuse à long terme<sup>22</sup>. Un rapport préparé pour le MELCCFP en 2019 rapporte que puisque la majorité des émissions du secteur agricole provient de sources où la technologie existante ne permet pas d'atteindre des niveaux de réduction élevés, le potentiel de réduction de ce secteur serait limité à 35 % des émissions actuelles à l'horizon 2050, à consommation et production égale (V). La firme Dunsky ayant réalisé le rapport affirme que la réduction de la consommation des protéines d'origine animale figure parmi les options les plus efficaces pour réduire l'empreinte carbone de l'agriculture, à condition de réduire également les exportations, qui sont pour le moment somme toute assez importantes et qui pourraient annuler l'effet d'une réduction de la consommation nationale<sup>23</sup>. Les auteurs du rapport 2024 de l'Institut de l'énergie Trottier sur les perspectives énergétiques canadiennes utilisent pour leur part des plateformes numériques pour modéliser plusieurs scénarios prédictifs en fonction de la situation actuelle et des promesses faites par les décideurs canadiens, dont ceux du Québec. Selon les chercheurs, la réduction des émissions des procédés agricoles nécessitera soit « des innovations technologiques de rupture », soit une baisse de production puisqu'il existe peu d'options actuellement pour réduire considérablement les émissions liées aux procédés agricoles<sup>24</sup>.

Les recherches à l'international démontrent également la nécessité d'aborder la production et la consommation pour arriver aux objectifs, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture allant jusqu'à affirmer en 2023 que les cibles relatives au secteur agroalimentaire pour

---

22 Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : Moteurs et déclencheurs de transformation – Résumé*. 2023. <https://doi.org/10.4060/cc1024fr>; Poore J. et Nemecek T. « Reducing food's environmental impacts through producers and consumers ». *Science* 360, 987–992, 1er Juin 2018. <https://www.science.org/doi/10.1126/science.aag0216>; Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)(2019) *Special report on Climate Change and Land, chapitre 5, Food Security: Summary for policymakers*. <https://www.ipcc.ch/srccl/chapter/chapter-5/>

<sup>23</sup> Dunsky. *Rapport final trajectoires de réduction d'émissions de GES du Québec – Horizons 2030 et 2050 – Préparé pour le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*. 2019. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/trajectoires-emissions-ges.pdf>

<sup>24</sup> Langlois-Bertrand, Simon, Normand Mousseau, Kathleen Vaillancourt et Mathilde Bourque. *Perspectives énergétiques canadiennes - 3e édition – Les trajectoires vers un Canada carboneutre – Horizon 2060*. Sous la direction de Simon Langlois-Bertrand, Normand Mousseau et Louis Beaumier. Institut de l'énergie Trottier – Polytechnique Montréal. 2024. [https://iet.polymtl.ca/wp-content/uploads/PEC3\\_2\\_TCC\\_20240628.pdf](https://iet.polymtl.ca/wp-content/uploads/PEC3_2_TCC_20240628.pdf)

2030 étaient sérieusement mises à risque par le statu quo actuel.<sup>25</sup> Selon la commission EAT-Lancet, réorienter le système agroalimentaire mondial de manière à assurer une planète habitable impliquerait pour la province de remplacer 50 % des produits animaux consommés par des aliments végétaux, de pair avec des mesures pour contrer le gaspillage alimentaire<sup>26</sup>. Des questions de bien-être animal sont également soulevées par les pratiques observées dans le cadre de l'agriculture intensive<sup>27</sup> attirant l'attention du public<sup>28</sup> et des médias<sup>29</sup>. Ce type de production soulève aussi des enjeux de biosécurité qui constitue des risques importants pour la santé publique comme les plus récents cas de grippe aviaire l'ont démontré<sup>30</sup>. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a par ailleurs identifié les systèmes d'élevage intensif puis l'inefficacité des mesures de gestion et de biosécurité parmi les premiers facteurs responsables de la propagation des maladies animales<sup>31</sup>.



L'organisation Transition Alimenterre Québec (TATQ) prenait la parole publiquement dans les dernières semaines afin de souligner que même les produits d'origine animale qui présentent des bilans écologiques plus favorables ne rivalisent pas avec les substituts végétaux en termes d'émissions.

<sup>25</sup> Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). « Summary for Policymakers ». Dans : *Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems*. Sous la direction de Shukla, J. Skea, E. Calvo Buendia, V. Masson-Delmotte, H.- O. Pörtner, D. C. Roberts, P. Zhai, R. Slade, S. Connors, R. van Diemen, M. Ferrat, E. Haughey, S. Luz, S. Neogi, M. Pathak, J. Petzold, J. Portugal Pereira, P. Vyas, E. Huntley, K. Kissick, M. Belkacemi, J. Malley. 2019. <https://doi.org/10.1017/9781009157988.001> ; Voir note

<sup>26</sup> EAT-Lancet Commission. *Rapport de synthèse de la Commission EAT-Lancet: Une alimentation saine issue de production durable*. EAT. Octobre 2023. <https://eatforum.org/eat-lancet-commission/>.

<sup>27</sup> Boutros, Magdaline. « La SPCA réclame une meilleure juridique des animaux d'élevage ». *Le Devoir*, 27 avril 2023. <https://www.ledevoir.com/societe/790008/societe-la-sPCA-reclame-une-meilleure-protection-juridique-des-animaux-d-elevage>

<sup>28</sup> Le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations révélait en 2020 que 89% des Québécois-es étaient préoccupés par la santé et le bien-être des animaux d'élevage. Voir : CIRANO. *Relance de l'économie et autonomie alimentaire – Éléments de réflexions*. 2020. p.41. <https://cirano.gc.ca/files/uploads/files/2020PR-04.pdf>

<sup>29</sup> « Production de porcs : des conditions d'élevage épouvantables dans une maternité de Lanaudière ». TVA Nouvelles. 25 octobre 2023. <https://www.tvanouvelles.ca/2023/10/25/production-de-porcs-des-conditions-delevage-epouvantables-dans-une-maternite-de-lanaudiere>;

<sup>30</sup> Nadeau, Jessica. « Inquiétude chez les experts relativement à la grippe aviaire ». *Le Devoir*. 4 janvier 2025. <https://www.ledevoir.com/societe/sante/829156/inquietudes-experts-relativement-grippe-aviaire>; Radio-Canada. « La grippe aviaire préoccupe la Dre Theresa Tam à l'aube de 2025 ». *Radio-Canada*. 26 décembre 2024. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2129268/la-grippe-aviaire-preoccupe-la-dre-theresa-tam-a-laube-de-2025>

<sup>31</sup> Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2023. *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture: Moteurs et déclencheurs de transformation – Résumé*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc1024fr>

Par exemple, il a été constaté que même le bétail le plus respectueux de l'environnement génère six fois plus de gaz à effet de serre (GES) que les protéines d'origine végétale, comme les légumineuses. De plus, l'espace requis pour l'élevage de ces animaux est 26 fois supérieur à celui nécessaire pour cultiver des légumineuses. L'idée que le pâturage des ruminants pourrait contribuer à la séquestration du carbone est également remise en question. Bien que le pâturage puisse piéger du carbone, cette capacité s'avère limitée, temporaire et facilement réversible. Des études montrent que la séquestration atteint un plateau après quelques décennies. En outre, le carbone ainsi stocké est susceptible d'être libéré à nouveau dans l'atmosphère, notamment en raison des changements d'utilisation des terres ou des sécheresses. Les bénéfices en matière de séquestration ne compenseraient ainsi pas les émissions de GES des animaux. En prenant en compte des hypothèses optimistes, on estime que la séquestration ne pourrait compenser que 20 à 60 % des émissions annuelles<sup>32</sup>.

Le gouvernement québécois a déjà reconnu que « réduire les portions de viande et en manger moins souvent sont des façons efficaces et accessibles de lutter contre les changements climatiques » puisque « l'élevage, notamment celui des ruminants, est une source importante d'émissions de GES en agriculture »<sup>33</sup>. Bien que quelques initiatives soient observées dans certaines municipalités et la société civile, il demeure que les pouvoirs et les moyens du gouvernement central lui confèrent des pouvoirs et une responsabilité accrue concernant cet enjeu. Pourtant peu de politiques semblent avoir été mises en place pour favoriser la transition des productions animales vers une diversification des apports protéiques. On observe plutôt le contraire à travers les différentes initiatives du gouvernement<sup>34</sup>. Les investissements agricoles se sont élevés à 1 584 M\$ en moyenne par année de 2021 à 2023, répartis entre l'élevage (948 M\$) et les cultures agricoles (636 M\$). Les sommes totales investies dans l'agriculture ont augmenté principalement dans l'élevage (+73,5 %) par rapport aux années 2018 à 2020, mais également dans les cultures agricoles (+9,0 %). Les investissements dans l'élevage (35%) et dans les cultures agricoles (24%) représentent près des deux tiers des investissements en agriculture

---

<sup>32</sup> Transition Alimenterre Québec. « FAQ ». Consulté le 2 décembre 2024.

<https://www.transitionalimenterre.org/faq>.

<sup>33</sup> Gouvernement du Québec. « Gestes quotidiens pour le climat ». 1 août 2024.

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/actions-lutter-contre-changements-climatiques/comprendre-changements-climatiques/gestes-quotidien>.

<sup>34</sup> Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. « Autonomie alimentaire et développement durable - Le ministre Lamontagne annonce La création du Programme Compétitivité et Environnement - Transformation laitière et des viandes 2022-2024 ». Gouvernement du Québec, 29 avril 2022.

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/autonomie-alimentaire-et-developpement-durable-le-ministre-lamontagne-annonce-la-creation-du-programme-competitivite-et-environnement-transformation-laitiere-et-des-viandes-2022-2024-39836>.; Cabinet de la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et ministre responsable du Développement économique régional. « Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027 – Plus de 6,3 M\$ pour soutenir les activités de recherche du Centre de développement du porc du Québec ». Gouvernement du Québec, 10 septembre 2024.

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/strategie-quebecoise-recherche-dinvestissement-innovation-2022-2027-63m-pour-soutenir-activites-recherche-centre-developpement-porc-quebec-58132>.; Normandin, Céline. « Québec vise 14 G\$ d'exportation agroalimentaire pour 2025 ». *Le Bulletin des agriculteurs* (blog), 7 novembre 2023. <https://www.lebulletin.com/actualites/quebec-exportation-agroalimentaire-130618>.;

pour l'année 2023<sup>35</sup>. Considérant l'étendue des investissements et du soutien financier apporté aux producteurs, nous pensons qu'il est également possible pour le gouvernement de réserver une partie des sommes investies annuellement à des initiatives spécialement dédiées à la transition alimentaire, par exemple en incitant le transfert vers des productions végétales et d'alternatives aux protéines animales ou bien des parcours de formation dédiés.

Historiquement et encore aujourd'hui, la production animale occupe la majorité des terres québécoises à travers la culture de plantes destinées à nourrir les animaux<sup>36</sup>. L'agriculture québécoise produit l'équivalent de 198 % des calories nécessaires pour la population provinciale, mais cette production se concentre majoritairement sur les monocultures (maïs, blé et soja) qui sont principalement destinées à la consommation animale. Ce type de culture végétale émet également une partie considérable des émissions de l'agriculture à travers la dispersion du lisier, les pesticides utilisés pour ce type de culture et la consommation pétrolière reliée à la machinerie agricole pour traiter d'aussi grandes étendues de terre. Vu la priorisation des grandes cultures et la forte exportation de viande porcine, une grande proportion des aliments est importée des autres provinces ou d'autres pays<sup>37</sup>. Le chercheur en économie agricole Patrick Mundler souligne que le Québec a spécialisé son agriculture « avec un objectif en tête », c'est-à-dire les gains économiques réalisés par de fortes exportations. En 2020, près des trois quarts des terres du Québec étaient cultivées pour nourrir des animaux destinés en grande partie à l'exportation. 90 % des grains produits au Québec étaient à ce moment consommés par des animaux comme les vaches laitières et les porcs<sup>38</sup>.

Le Québec entretient ainsi une forte dépendance aux importations interprovinciales pour les céréales et les légumineuses, la majorité des céréales destinées à la consommation humaine proviennent d'autres régions du Canada. La province ne produit que 10 % des céréales et légumineuses qu'elle consomme. En revanche, la production animale dépasse largement le taux d'autosuffisance alimentaire dans plusieurs secteurs sous gestion de l'offre. Les autres filières agricoles québécoises ne sont pas actuellement structurées pour répondre aux besoins alimentaires de



Crédit photo : Céline Normandin  
Le ministre du MAPAQ, André Lamontagne, au CORIM

<sup>35</sup> MAPAQ. « Investissements ». Consulté le 30 janvier 2025.

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/investissements.aspx>

<sup>36</sup> Genest-Richard, Pascal. « Revoir la place de l'élevage pour des assiettes plus vertes ». *Le Devoir*, 27 novembre 2024. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/824431/idees-revoir-place-elevage-assiettes-plus-vertes;> Statistique Canada. « Tendances provinciales : Québec ». Gouvernement du Canada. 25 janvier 2016.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/95-640-x/2011001/p1/prov/prov-24-fra.htm>.

<sup>37</sup> Chemins de transition. s. d. *Diagnostic prospectif alimentaire – Chemins de transition*. Espace pour la vie et Université de Montréal. <https://cheminsdetransition.org/les-ressources/defi-alimentaire/#>

<sup>38</sup> Corneau, Maxime. « Autonomie alimentaire : le Québec exporte-t-il trop? | COVID-19 : tout sur la pandémie ». *Radio-Canada*. Le 28 octobre 2020. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1741384/industrie-covid-autonomie-alimentaire-quebec-exportation>.

la population. Selon Patrick Mundler, ce système présente des déséquilibres, avec des productions excédentaires orientées principalement vers l'exportation, tandis que d'autres secteurs représentent une part marginale de l'assolement du territoire. Cette spécialisation conduit à une concentration des productions et engendre des pratiques nuisibles à la préservation de nos écosystèmes<sup>39</sup>.

### Vers de nouveaux marchés

La diversification des productions peut renforcer la résilience économique du secteur face aux fluctuations du marché en ces temps incertains et la situation actuelle avec les États-Unis en est un fort exemple. En date de 2023, au Québec, environ 580 millions de dollars de produits de viande porcine étaient destinés aux États-Unis, soit 35 % des exportations, selon les Éleveurs de porc du Québec<sup>40</sup>. L'autosuffisance alimentaire et la diversification des cultures sont deux objectifs qui pourraient converger de manière avantageuse. L'ambition de nourrir davantage la population québécoise avec des cultures locales pourrait en effet offrir aux producteurs agricoles de la province une occasion intéressante de se tourner vers d'autres productions végétales, à la fois rentables et bénéfiques pour l'environnement.

Ces dernières années, l'engouement des consommateurs pour les protéines végétales a fortement augmenté, porté par des raisons diverses, telles que des préoccupations éthiques liées à la protection de l'environnement et au bien-être animal, ainsi qu'un désir d'adopter une alimentation plus saine. De plus, l'inflation des prix des produits carnés a renforcé l'envie des consommateurs de diminuer leur consommation de viande. Même si le coût des alternatives végétales a également subi des hausses marquées, elles sont toutefois moindres que celles attribuées aux produits d'origines animales à l'exception des produits transformés. Pour ces derniers, il semble qu'actuellement, les prix restent plus élevés en raison des coûts liés à la recherche et au développement, ainsi que des économies d'échelle encore limitées, en particulier pour les producteurs de taille plus petite ou émergente<sup>41</sup>. Quoi qu'il en soit, à l'international 40% des entreprises agroalimentaires, représentant un chiffre d'affaires total de 459 milliards de dollars US, avaient mis en place des équipes dédiées au développement et à la commercialisation de protéines végétales comme alternatives aux produits laitiers et à la viande en 2020<sup>42</sup>. Le marché des protéines végétales connaît une croissance rapide au Canada, avec une augmentation de 31,6 % des ventes annuelles de substituts de viande à base de plantes au début de 2020. À l'échelle mondiale, on prévoyait en 2022 que le marché des protéines végétales passerait de 12,2 milliards de dollars (G\$) à 17,4 G\$ d'ici 2027. La protéine végétale continue de se développer, au

---

<sup>39</sup> CIRANO. *Relance de l'économie et autonomie alimentaire – Éléments de réflexions*. Décembre 2020.

<https://cirano.gc.ca/files/uploads/files/2020PR-04.pdf>

<sup>40</sup> Trépanier, Jeanne et Arianne Béland. « Les tarifs douaniers, une occasion de favoriser l'achat local en Estrie ». Radio-Canada, 2 février 2025. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2137418/trump-tarif-douanier-frontiere-exportation-achat-local-alimentation>.

<sup>41</sup> Direction des études et des perspectives économiques. « BioClips – Actualité bioalimentaire – Les protéines végétales sont-elles moins chères que la viande? ». MAPAQ. 4 juin 2024.

[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2024/Bioclips\\_Vol32\\_no19.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2024/Bioclips_Vol32_no19.pdf)

<sup>42</sup> Bérubé, Gérard. « L'investissement s'accélère dans les protéines végétales ». *Le Devoir*, 28 juillet 2020.

<https://www.ledevoir.com/economie/583170/alimentation-l-investissement-s-accelere-dans-les-proteines-vegetales>

point que même les producteurs de protéines animales investissent massivement dans la recherche et le développement pour incorporer des protéines végétales dans leurs produits transformés. Cette croissance représente une opportunité économique importante pour les entreprises québécoises de transformation alimentaire<sup>43</sup>.

La transition vers les alternatives végétales pourrait contribuer à maintenir et potentiellement augmenter l'impact économique de l'industrie agroalimentaire québécoise, plus particulièrement en région. Les Québécois sont des leaders en matière d'innovation. L'industrie alimentaire québécoise fait preuve d'une créativité remarquable, avec de nouvelles entreprises qui se lancent dans la production d'aliments novateurs, allant des alternatives à base de plantes aux produits issus des nouvelles technologies. Selon Charles-Antoine Légaré, conseiller en transformation alimentaire au MAPAQ, l'absence d'un maillon clé freine l'expansion du secteur des protéines végétales dans la province. En effet, il n'existe pas de processus d'extraction de protéines végétales pour les produits de troisième transformation ni de valorisation par la mise en conserve, par exemple. De plus, la recherche et le développement dans le secteur sont peu développés, ce qui limite la création de valeur ajoutée. Toutefois, des opportunités se dessinent actuellement au Québec. Plusieurs acteurs cherchent à diversifier leurs chaînes d'approvisionnement pour limiter les risques liés aux problèmes actuels. À cet égard, le rendement des cultures de légumineuses au Québec est déjà comparable à celui observé dans le reste du Canada. La chaîne de valeur alimentaire reste à développer au Québec, car la transformation à valeur ajoutée y est presque inexistante et est principalement assurée par des entreprises situées à l'extérieur de la province<sup>44</sup>. Il est donc essentiel d'innover, et pour cela, les entreprises doivent disposer de ressources financières. Ainsi, il devient crucial d'investir au Québec dans de petits et grands projets innovants, particulièrement pour un secteur aussi névralgique que celui de l'alimentation<sup>45</sup>. Les nombreux centres de recherche présents au Québec pourraient jouer un rôle clé dans le développement de cette filière.

### **Le rôle des individus, et celui du gouvernement**

En complément à la transition de la production, les consommateurs peuvent jouer un rôle clé dans la transformation des pratiques en orientant la demande vers des produits plus responsables. Adopter des modes d'alimentation plus durables peut générer des effets à une échelle impossible à atteindre par des changements technologiques limités à l'offre. Toutefois cela n'est seulement possible que si ces derniers sont encouragés par des facteurs facilitants comme des options végétales attrayantes dans les menus institutionnels ou des produits accessibles et bon marché dans les épiceries. Les institutions et les environnements sociaux que fréquentent les individus exercent une influence certaine sur leurs

---

<sup>43</sup> Venne, Jean-François. « Les protéines végétales poursuivent leur essor ». *Les Affaires*, novembre 2022.

<https://www.lesaffaires.com/dossiers/transformation-alimentaire-faconner-le-futur-3/les-proteines-vegetales-poursuivent-leur-essor-2/>

<sup>44</sup> Normandin, Céline. « L'avenir des protéines végétales, entre opportunités et défis ». *Le Bulletin des agriculteurs*, 17 décembre 2021. <https://www.lebulletin.com/cultures/lavenir-des-proteines-vegetales-entre-opportunités-et-defis-117390>

<sup>45</sup> Cloutier, Sylvie. « Retour sur les grands enjeux actuels de l'industrie alimentaire du Québec ». Conseil de la transformation alimentaire du Québec. 2 novembre 2023. <https://conseiltaq.com/publications/retour-sur-les-grands-enjeux-actuels-de-lindustrie-alimentaire-du-quebec>

choix, comme dans le domaine du transport en commun ou d'autres gestes du quotidien<sup>46</sup>. On pense entre autres, mais non exclusivement à la mise en œuvre de programme de sensibilisation, de programme favorisant l'approvisionnement végétal et local par le secteur institutionnel, de programme de refonte des menus des institutions ou à la mise en place d'incitatifs financiers pour les initiatives régionales. Le gouvernement détient le pouvoir de favoriser une meilleure coordination entre les acteurs de la chaîne bioalimentaire et de faciliter l'innovation pour réussir la transition dans l'approvisionnement et la production.

Il est donc essentiel de ne pas se contenter de faire évoluer l'offre en réponse à la demande, mais plutôt d'accompagner simultanément la transformation de l'offre, de la demande et de leurs interactions. Se reposer uniquement sur les logiques de marché et laisser les consommateurs porter seuls le poids de la transition pourrait mener à des changements marginaux insuffisants. Il est donc crucial d'adopter une approche plus globale, en identifiant les leviers (incitatifs, réglementaires, fiscaux) permettant de transformer réellement les pratiques des acteurs du système alimentaire<sup>47</sup>. Nous croyons que le gouvernement a un rôle à jouer dans la facilitation, la normalisation et la promotion d'une alimentation moins émettrice et prouvée comme étant alignée sur les recommandations internationales de santé publique<sup>48</sup>. La plupart des études internationales recensées par l'institut national de santé publique du Québec en 2017 montrent des impacts positifs sur l'alimentation ou la santé à la suite de l'introduction d'instruments économiques. Parmi ceux-ci, les subventions adressées aux consommateurs et les réductions sur les achats d'aliments bénéfiques pour la santé sont fréquemment analysées et évidemment préférées par ces derniers. Environ deux tiers des mesures économiques observées dans les études portant sur les subventions ont montré les résultats escomptés<sup>49</sup>.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture souligne que des institutions solides, soutenues par des systèmes fiscaux efficaces, sont essentielles pour développer de nouveaux secteurs et garantir des débouchés rémunérateurs. La gouvernance, la sensibilisation des consommateurs, la redistribution des investissements, ainsi que les technologies innovantes sont des leviers cruciaux pour transformer les systèmes agroalimentaires. Toujours selon la même organisation, tous les pays, y compris les plus riches, doivent s'engager dans des changements structurels profonds et en assumer les coûts pour encourager une croissance durable et réformer la manière de produire et

---

<sup>46</sup> Brocard, Charlie. « Transition alimentaire : un nouveau cadre d'action politique pour atteindre nos objectifs ». *Sesame* 14, n° 2 (13 décembre 2023): 6-7. <https://shs.cairn.info/revue-sesame-2023-2-page-6>; Cheah, Isaac, Anwar Sadat Shimul, Johan Liang, et Ian Phau. « Drivers and barriers toward reducing meat consumption ». *Appetite* 149 (1 juin 2020): 104636. <https://doi.org/10.1016/j.appet.2020.104636>.

<sup>47</sup> Institut du développement durable et des relations internationales. (IRDDI). « La transition alimentaire, une responsabilité partagée ». 17 décembre 2019. <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/la-transition-alimentaire-une-responsabilite-partagee>

<sup>48</sup> World Health Organization. *Plant-based diets and their impact on health, sustainability and the environment: a review of the evidence: WHO European Office for the Prevention and Control of Noncommunicable Diseases*. World Health Organization. 2021. <https://iris.who.int/handle/10665/349086>

<sup>49</sup> Institut national de santé publique du Québec. *Les instruments économiques pour favoriser la saine alimentation : synthèse des connaissances*. Mars 2017. [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2247\\_instruments\\_economiques\\_favoriser\\_saine\\_alimentation.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2247_instruments_economiques_favoriser_saine_alimentation.pdf)

de consommer<sup>50</sup>. Partout à travers le monde, les gouvernements mettent en place de politiques alimentaires tournées vers l'avenir. Chef de file dans ce domaine, le Danemark vient d'allouer des subventions de 230 millions de dollars pour entamer une transition rapide vers une production alimentaire végétale. La Ville de Montréal s'est récemment engagée à des politiques d'approvisionnement alimentaire visant une augmentation globale de l'offre d'aliments végétaux sur son territoire et à offrir un minimum de 75% d'aliments végétariens dans les événements organisés par la Ville. Le gouvernement québécois pourrait instaurer des cibles de transition végétale dans la prochaine mise à jour de sa politique de souveraineté alimentaire. Les initiatives du secteur de la transformation alimentaire sont nombreuses, mais le démarrage des entreprises est souvent coûteux et incertain. Un appui financier du gouvernement pourrait ainsi faciliter le développement d'alternatives végétales provenant de ces petites entreprises.

**Recommandation : La SPCA de Montréal joint sa voix aux autres acteurs de la société civile qui ont revendiqué récemment une accélération des efforts en matière de transition alimentaire au Québec. En plus de rendre disponible du financement pour les initiatives de transition alimentaire dans le domaine de la production, nous demandons au gouvernement de créer un fonds accessible aux municipalités et aux institutions pour soutenir la transition alimentaire de la province.**

---

<sup>50</sup> Voir note 31 (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture 2023)

## À propos de la SPCA



Crédit photo : Chantal Lévesque

Présente sur la scène locale, provinciale et fédérale, la SPCA de Montréal compte plus de 200 000 sympathisant.e.s à travers le pays, principalement au Québec. Fondée à Montréal en 1869, elle fut la toute première organisation vouée au bien-être animal au Canada et elle est maintenant la plus importante au Québec. Elle remplit sa mission notamment :

- En opérant un refuge qui accueille plus de 14 000 animaux chaque année ;
- En formant et employant des constables spéciaux nommés par le ministère de la Sécurité publique pour appliquer les dispositions du *Code criminel* (LRC 1985, c C-46) relatives à la cruauté et à la négligence envers les animaux, mais également mandatés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) comme inspecteurs aux fins de l'application de la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal* (RLRQ, c B-3.1) ;
- En travaillant auprès des gouvernements municipaux, provincial et fédéral en vue de renforcer la législation, la réglementation et les politiques publiques en matière de bien-être animal
- En offrant des programmes communautaires dont une clinique de stérilisation à coût réduit pour les familles à faible revenu et une banque alimentaire pour animaux.

La SPCA de Montréal est fréquemment consultée par les gouvernements et partis politiques relativement aux projets de loi et de règlement touchant le bien-être animal. Partenaire de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux du MAPAQ, elle a siégé sur plusieurs de ses sous-comités. La SPCA est aussi couramment invitée comme experte dans les médias locaux, provinciaux, nationaux et même internationaux sur les questions de protection des animaux et sur la législation en matière de bien-être animal.

## Quelques statistiques pertinentes (2024) :

### Soins vétérinaires :

- 6 090 stérilisations (24 par jour)
- 399 dentisteries (3 aux 2 jours)
- 22 936 examens vétérinaires (63 par jour)
- 124 chirurgies complexes (1 aux 2 jours)

### Bureau des enquêtes en chiffres :

- Nombre d'appels traités : 8 000
- Nombre d'animaux ayant reçu la visite de nos agent·e·s et inspecteur·trice·s : 3 707
- Nouveaux dossiers ouverts : 1 437

### Programmes communautaires :

- 2 127 animaux ont été stérilisés à notre Clinique vétérinaire de stérilisation ciblée permanente Mittens.
- 885 chats ont été stérilisés via notre Programme de capture-stérilisation-retour-maintien (CSRM).
- 31 318 kg de nourriture distribuée de notre banque alimentaire
- 535 familles aidées par la nourriture, les conseils comportementaux, et les soins médicaux



Pour nous contacter, veuillez rejoindre Émilie-L Sauv , responsable de campagne principale, par courriel au [elsauve@spcamontreal.com](mailto:elsauve@spcamontreal.com)